Association Musicale Arradon

Le plaisir de partager la musique

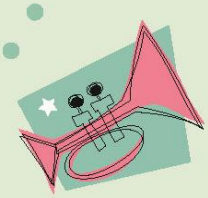

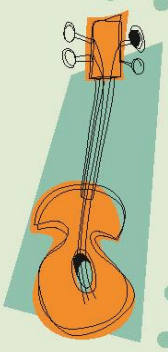

PROJET

PEDAGOGIQUE

AMA

adopté par
l'assemblée générale
de janvier 2018

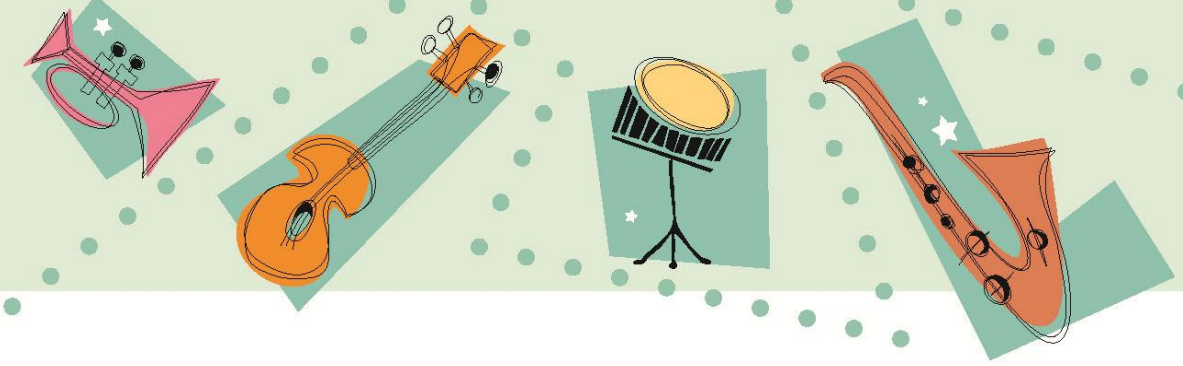

SOMMAIRE

1. Méthode d'élaboration du projet
2. Composition du groupe de travail
3. Le plaisir de partager la musique, préférences pédagogiques
4. Enseignements proposés
5. Ressources pédagogiques

1. METHODE D'ELABORATION DU PROJET

Conformément à une délibération de 2016 du CA de l'AMA et avec l'encouragement de la mairie d'Arradon, l'association a décidé de rejoindre le réseau Tempo de l'agglo et a missionné le bureau pour mettre en oeuvre les actions nécessaires à ce rapprochement, dont l'actualisation du projet pédagogique et la structuration de l'association.

Edition septembre 2018

Afin d'élaborer ce projet pédagogique dans les meilleures conditions, dans un esprit de dialogue et de démarche participative, la méthode suivante a été retenue :

- Association de l'ensemble de l'équipe bénévole et pédagogique aux orientations à prendre et à l'actualisation du projet pédagogique dans un esprit de dialogue.

- Organisation d'une réunion exceptionnelle début juillet 2017 où étaient présents la majorité des enseignants et des membres du bureau de l'AMA.

- Organisation de 2 réunions pédagogiques ouvertes à l'ensemble des enseignants et membres du bureau. A chaque séquence, une douzaine de personnes ont ainsi pu échanger, débattre et faire des propositions.

- Elaboration d'un premier document de travail à partir des résultats de ces réunions et mise en débat auprès des éventuels absents entre chaque séquence pour recueillir d'éventuelles améliorations.

- Travail de mise en forme et de rédaction du projet confié à un enseignant volontaire, en collaboration avec la présidente de l'association.

- Ecriture d'un avant-projet définitif à nouveau soumis à l'avis de l'ensemble de l'équipe pour en vérifier sa fidélité aux propositions collectives.

- Approbation du projet définitif par le conseil d'administration et l'assemblée générale suivants.

Cette démarche a bénéficié du soutien des équipes du CRD et de l'agglomération de Vannes.

2. COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

L'ensemble de l'équipe de l'AMA, bénévole et pédagogique, a été associé au projet, en réunion ou par voie numérique :

Enseignants :

Alain BERNARD, piano, atelier Jazz
Alice KAHYATI, chant
Amélia BAINVEL, violon
Aymeric BEVAN, saxophone, cornemuse , atelier musiques actuelles
Christian QUEGUINER, piano, clavier
Claude VIEL, piano
Giovanni DROGO, guitare classique et électrique
Jeanne WACK, flûte traversière, éveil musical
Jean-Pierre MAUDET, orgue à tuyaux
Marie TERNISIEN, formation musicale, guitare
Melaine GUIEU, piano
Mickael AUDRENO, basse
Yannick PARANT, batterie, percussions

Bénévoles :

Mahaut-Lise SICOT, présidente
Jérôme RENOU, trésorier
Pascale ROCHETTE, secrétaire
Marie -Andrée RENAUD, secrétaire adjointe
Christophe BRABANT, membre
François POUIT, membre
Virginie DELABOUDINIÈRE, membre
Laure GIRAULT, membre
Françoise MOULIN, membre

3. LE PLAISIR DE PARTAGER LA MUSIQUE

PREFERENCES PEDAGOGIQUES

Etre attentif au **bien-être de l'élève** dans l'apprentissage de la musique et dans sa pratique

ᘓ Favoriser, recevoir, partager les **émotions** suscitées par l'écoute, l'apprentissage et la pratique de la musique.

ᘓ Former à la pratique instrumentale, vocale, individuelle et collective, en associant toujours **rigueur et bienveillance**.

ᘓ **Etre à l'écoute** de l'élève, prendre en compte ses demandes à différents moments de l'apprentissage, ce qui implique notamment :

- des modalités d'évaluation et des objectifs définis **individuellement** entre l'élève et l'enseignant(e)

- un répertoire défini de la même manière.

- des élèves informés et encouragés à **jouer avec d'autres** ou à **se produire** devant un auditoire, mais également informés de la possibilité de ne pas le faire. En revanche, les élèves qui se seront montrés volontaires pour jouer avec d'autres, voire devant un public, seront avisés par les enseignants de la nécessité d'une assiduité et d'un travail permettant de mettre en valeur la production collective. Bienveillance et rigueur donc...

ᘓ **S'adapter** aux capacités de l'élève, respecter son rythme, être à l'écoute de l'évolution de ses motivatons.

ᘓ **Mettre en confiance** l'élève pour lui permettre des moments d'interprétation personnelle, d'expression libre, d'improvisation. Favoriser les conditions de sa **créativité**.

ᘓ S'efforcer de réunir les conditions psychologiques (minimiser les enjeux, favoriser l'estime de soi...) et matérielles les plus **agréables** lorsque les élèves se produisent en public.

ᘓ Amener les élèves vers **l'autonomie**.

Encourager l'**ouverture** et **le partage**

dans l'apprentissage de la musique, dans sa pratique, et au sein de l'association

- **Ouvrir** l'accès à l'apprentissage de la musique le plus largement possible :
  - tenter de **répondre** à la demande du public en termes d'enseignements proposés, d'âges...
  - **informer** les familles des possibilités de prise en charge par la commune d'une partie des frais d'apprentissage en fonction des coefficients familiaux.

- Proposer des disciplines dépassant l'apprentissage instrumental individuel, et **élargies** en terme d'âge et de niveau : éveil musical à partir de 3 ans, formation musicale, cours de chant, ateliers, cours individuels et collectifs...

- **Diversifier** les esthétiques, les répertoires et les pratiques musicales, inciter à la curiosité afin d'enrichir la culture musicale des élèves...et des enseignants. Respecter le goût des autres.

- Insister sur l'importance de **l'écoute** à chaque instant de l'apprentissage et de la pratique, notamment au sein des moments de musique partagée. Informer et inciter les élèves à se rendre à des concerts.

- **Se partager l'espace musical** (laisser de la place à ses partenaires en ne jouant pas trop fort, en privilégiant les notes "utiles"...). Penser à la possibilité de s'enregistrer.

- Encourager et permettre l'apprentissage et **la pratique collective**: cours collectifs, ateliers réguliers, ateliers ponctuels, projets du réseau Tempo...

- **Décloisonner** les enseignements, encourager les collaborations inter-disciplines, profiter des compétences spécifiques de chaque enseignant.

- Encourager et permettre de **se produire** devant des auditoires variés : autres élèves ou membres de l'association, famille, public non familier....

- Participer à l'animation de la **vie locale** (fêtes de la musique, "mercredis d'Arradon", "semaine du golfe"...).

- Proposer et participer à des projets avec d'**autres structures musicales**, notamment par le biais du réseau Tempo.

- Favoriser des **échanges** pédagogiques entre les enseignants, avec les bénévoles, en proposant des moments d'interaction.

- Informer et encourager les enseignants à profiter des offres de **formation** du réseau Tempo et autres.

4. ENSEIGNEMENTS PROPOSES

Conformément à la volonté d'ouverture, d'échange et d'individualisation de l'AMA, les enseignements proposés s'adressent au plus grand nombre : des élèves débutants aux élèves confirmés, des plus jeunes aux plus âgés. Les tranches d'âges précisées ci-dessous sont indicatives. Un enseignant peut donc accepter de former un élève plus jeune ou plus âgé si sa motivation et sa maturité lui semblent adéquates, après discussion avec celui-ci et sa famille.

C'est dans cet esprit de personnalisation, de plaisir de la musique et de bien-être de l'élève que les enseignements proposés à l'AMA ouvrent vers des concerts de fin d'année auxquels ne participent que les élèves volontaires, sans sacrifier la qualité des apprentissages et des prestations. Ceux-ci ne sont donc pas inscrits dans un cursus diplomant découpé en cycles, cette possibilité étant offerte notamment par le CRD, en complémentarité.

Par ailleurs, l'AMA est à l'écoute des demandes nouvelles d'enseignement si elles sont significatives et dans la mesure de la disponibilité des enseignants et des locaux mis à disposition par la commune. C'est sur ce principe qu'a été ouverte en 2017 la classe d'éveil musical.

éveil musical

collectif
45 minutes
de 3 à 6 ans

“ L'atelier d'éveil musical sera le lieu de la découverte de la musicalité et des notions fondamentales de partage, de plaisir, de découverte et d'expression de soi, de jeu, de créativité. A travers l'expérimentation vocale (voix chantée, voix parlée, bruits, onomatopées, souffle...), instrumentale (petites percussions et instruments «classiques» ...), corporelle (technique de percussions corporelles, danse, mouvements), nous explorerons le langage musical, développerons la conscience corporelle et encouragerons l'improvisation et la créativité. Il s'agira aussi d'éveiller l'oreille à toutes les musiques, à travers le monde et le temps et d'amener les enfants à exprimer leurs émotions lors de ces écoutes. Nous rechercherons le plaisir d'être et de créer ensemble en nous appuyant sur des notions de respect de chacun, d'écoute mutuelle, de non jugement. “ (Jeanne)

formation musicale

collectif
une heure
à partir de 7 ans

“ Le cours de fm a pour vocation première l'apprentissage du langage musical, mais les notions sont toujours abordées de façon ludique. Afin de donner du sens aux apprentissages, les élèves en sont les acteurs. Priorité est donnée à la pratique. Le cours de fm est aussi et surtout un moyen de se retrouver et de laisser libre cours à sa créativité, d'expérimenter ensemble des pratiques musicales variées. C'est un espace de découverte, d'échange, d'expression. Les séances sont toujours préparées avec comme objectif le plaisir des élèves... “ (Marie)

apprentissage instrumental et vocal

individuel ou en petit collectif
de 30 minutes à une heure
à partir de 7 ans.

- chant
- piano
- orgue à tuyaux
- guitare
- basse
- batterie, percussions
- flûte traversière
- violon
- saxophone
- cornemuse

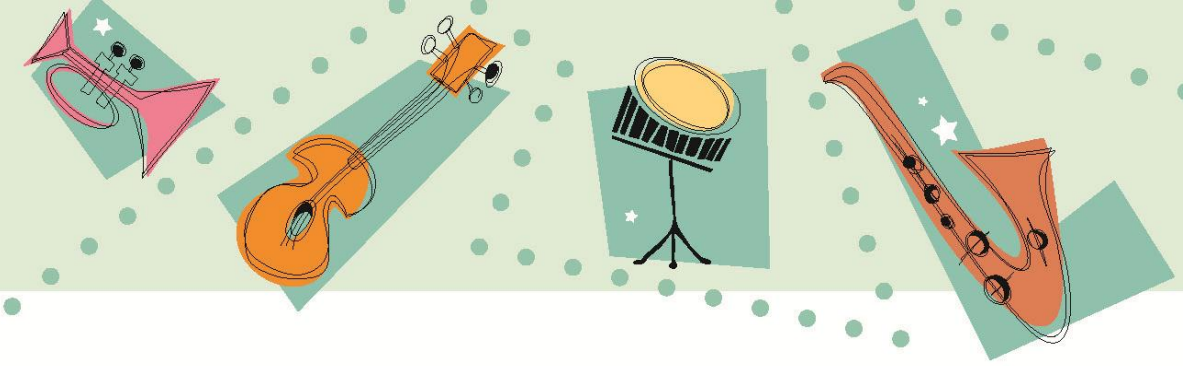

ateliers de pratique collective à l'année

niveau de maîtrise à définir avec l'enseignant

atelier jazz

une heure
tout âge

" Cet atelier s'adresse à des élèves pratiquant déjà un instrument, quel qu'il soit, pourvu qu'il puisse s'insérer dans le groupe. Aucune connaissance spécifique du jazz n'est nécessaire, sinon de la curiosité. Etude du répertoire, travail du rythme, du phrasé, de l'harmonie, de l'improvisation, du jeu en groupe... Différents styles de jazz sont abordés ". (Alain)

ateliers musique actuelle (2)

une heure et demie par semaine
tout âge

" Tous les instruments sont les bienvenus. La répartition se fait en deux groupes de niveau, allant des débutants aux plus confirmés. L'âge n'est pas le critère premier, l'échange intergénérationnel et plus largement la qualité des échanges humains sont la priorité. Le répertoire abordé est très diversifié : rock, funk, soul, musique pop-electro... Le choix des morceaux ainsi que les arrangements sont établis conjointement entre le professeur et les élèves, acteurs de leur apprentissage. Les notions de choix artistiques, sens critique, autonomie, créativité ont toute leur place. Le professeur n'est pas un "chef d'orchestre" au sens classique mais plutôt un accompagnateur-superviseur. Chacun apprend donc à maîtriser peu à peu la pulsation commune, les structures, les nuances, les prises de parole … Outre les reprises, les participants sont invités à créer des morceaux originaux. Au cours de l'année, il leur est demandé d'apporter au groupe les idées musicales qu'ils souhaitent partager. En ce qui concerne la méthodologie, tous les outils sont utilisés. De l'oreille à la partition, chacun a sa préférence et n'hésite pas à la partager voire à l'expliquer aux autres. Les diverses possibilités de se produire en public au cours de l'année apportent une dynamique supplémentaire. " (Aymeric)

expériences ponctuelles de pratique collective

niveau de maîtrise à définir avec l'enseignant

- formations de duos, trios... pour les concerts de fin d'année
- projets du réseau Tempo ou autres

5. LOCAUX ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES

locaux

Pour les cours hebdomadaires, la mairie d'Arradon met gracieusement à disposition de l'AMA cinq salles dans le bâtiment de la place du Souvenir, (dont une sert aussi de bureau) ainsi que la petite salle Saint-Pierre. Trois de ces salles sont partagées avec d'autres associations. Elles sont équipées de tables, de chaises, d'armoires et de tableaux.

L'AMA étudie avec l'équipe municipale la possibilité d'installer l'école de musique dans un espace plus adapté notamment aux ateliers de pratique collective.

Pour les concerts et les réunions , l'AMA peut disposer de la grande salle Saint-Pierre, de l'auditorium de la médiathèque et une fois par an de la Lucarne avec un sonorisateur (pour cette dernière salle contre participation financière).

matériel et instruments

L'AMA possède un parc d'instruments et de matériel de sonorisation assez important, mais la plupart des instruments "transportables" sont apportés par les élèves au moment de leur cours. Parmi ces instruments et matériel dont dispose l'association :

- 4 pianos dont 1 numérique et 1 en location
- 3 batteries dont 1 électronique avec 1 ampli dédié
- 3 saxophones, 1 flûte
- 6 guitares dont 4 amplifiées, 4 amplis, des câbles
- 1 harpe
- 1 metallophone, 1 xylophone
- des petits instruments d'éveil et de formation musicale
- 20 pupitres
- 1 sono, 4 micros, 4 pieds

Autres ressources pédagogiques, de communication et d'administration

- un accès à internet dans les salles de la place du Souvenir
- un ordinateur dans le bureau, deux imprimantes, un photocopieur
- un site internet
- une plaquette et un logo

Association Musicale Arradon

Le plaisir de partager la musique

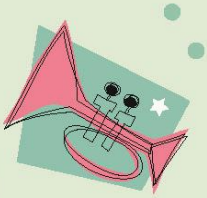

AMA
Association Musicale d'Arradon
Place du souvenir
56610 ARRADON

www.arradon-musique.fr

Contact association :
musique.arradon@sfr.fr

Coordinateur pédagogique :
Yannick Parant

Edition septembre 2018
Crédit photos : AMA